



Notice mise à la disposition du public lors de la remise d'un badge visiteur

Objet du traitement (finalité et base légale) :

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères dont le siège est situé au 37 Quai d'Orsay, Paris 75007, conditionne l'accès à ses locaux par la délivrance d'un badge « visiteur ».

La base légale du traitement est l'intérêt légitime (cf. article 6.1.f) du Règlement européen sur la protection des données).

Données enregistrées sur les visiteurs du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères :

- Identité : nom, prénom.
- Date et heures d'entrée et de sortie.
- Nom du salarié ou de l'agent accueillant le visiteur.

Destinataires :

L'entité en charge de la gestion et de la sécurité de ces données est la Direction de la Sécurité Diplomatique, appartenant au Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

Durée de conservation :

Les données sont conservées trois mois à compter du jour de votre visite.

Droits des personnes :

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPD).

- **Par courrier :** Délégué général à la protection des données,
27 rue de la Convention – 75732 PARIS cedex 15
- **Par courriel :** Droits-rgpd.meae@diplomatie.gouv.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.